



Nobo Whiteboard Cleaners

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 05-04-2024
Date de révision: 05-04-2024

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2020/878

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale Nobo Whiteboard Cleaners
Code du produit 1901435 - Nobo Everyday Whiteboard Cleaner (250ml)
1901436 - Nobo Whiteboard Renovator (250ml)
1905330 - Nobo Glassboard Starter Kit
1901430 - Nobo Whiteboard User Kit
34438861 - Nobo Whiteboard Starter Kit
1915566 - Nobo Whiteboard Accessory Kit
1915567 - Nobo Mobile Move & Meet Planning Accessory Kit

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Usage pour le consommateur, Usage professionnel – Nettoyant pour tableaux blancs.

Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Esselte SAS
9 Avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison
Paris, France
Téléphone +33 (01) 49 68 13 00
Email commandes.france@acco.com
Site web www.rexeleurope.com/fr-fr/
Heures de bureau 09:00 - 17:00

1.4 Numéro d' appel d' urgence

Entreprise (France) +33 (01) 49 68 13 00 (09:00 - 17:00)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Nobo Whiteboard Cleaners
Pictogramme(s) de Danger Aucun.
Mention(s) d'Avertissement Aucun.
Mention(s) de Danger Aucun.
Mention(s) de mise en garde Aucun.

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	N° CE / No. D'Enregistrement d'REACH	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7 01-2119457558-25-XXXX	1-5	Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H336	GHS02 GHS07
2-butoxyéthanol	111-76-2	203-905-0 01-2119475108-36-XXXX	1-5	Acute Tox. 4 H302 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Acute Tox. 4 H332	GHS07

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	Les limites de concentration spécifiques	Facteur-M	ETA
2-butoxyéthanol	111-76-2			Acute Tox. 4 (H302): 1200.000 (15th ATP) Acute Tox. 4 (H332): 11.000

Ne contient pas de substances vPvB non classées.

Ne contient pas de substances non classées avec une limite d'exposition sur un lieu de travail en l'Union.

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.



Nobo Whiteboard Cleaners

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 05-04-2024
Date de révision: 05-04-2024

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

Contact avec les yeux Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Ingestion Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés Comme approprié pour combattre un feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Se décompose en cas d'incendie en dégageant des gaz toxiques: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pratiquer une ventilation adéquate. Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conservé le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.

Température de stockage

0 - 35°C

Temps limite de stockage

24 Mois

Matières incompatibles

Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage pour le consommateur, Usage professionnel – Nettoyant pour tableaux blancs.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VLLT (VLEP 8 heures, ppm)	VLLT (VLEP 8 heures, mg/m ³)	VLCT (ppm)	VLCT (mg/m ³)	Remarque
Alcool isopropylique	67-63-0			400	980	
2-Butoxyéthanol (Butylglycol)	111-76-2	10	49	50	246	*
2-Butoxyéthanol	111-76-2	20	98	50	246	IOELV, Skin

Région
UE
France

Source
Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle
Arrêté du décembre 2021 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques, La France

Remarque
*
IOELV
Skin

Remarques
Risque de pénétration percutanée
Valeur Limite Indicative d'exposition Professionnelle
Possibilité d'absorption significative par la peau.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux Non requis normalement.



Protection de la peau Non requis normalement.



Protection respiratoire Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire.



Risques thermiques Non applicable.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Parfum.
Point de fusion/point de congélation	Pas connu.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas connu.
Inflammabilité	Non inflammable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Pas connu.
Point d'éclair	49°C
	Des résultats négatifs sont obtenus lors de l'épreuve de combustion entretenue L.2, Partie III, section 32 du Manuel d'épreuves et de Critères de l'UN RTDG, et la classification en tant que liquide et vapeur Inflammables dans la Catégorie 3 n'est pas nécessaire.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Produit tel qu'il est fourni: ~7
Viscosité Cinématique	< 50 mPa*s
Solubilité	Solubilité (Eau): Soluble. Solubilité (Autre): Pas connu.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Densité relative: 0.98 - 0.99 g/ml
Densité de vapeur relative	Pas connu.
Caractéristiques des particules	Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et lumière solaire directe.



Nobo Whiteboard Cleaners

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 05-04-2024
Date de révision: 05-04-2024

10.5 Matières incompatibles

Pas connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Ingestion	La méthode de calcul : Non classé. Faible toxicité orale. La méthode de calcul : Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) - 30000
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	La méthode de calcul : Non classé. Faible toxicité aiguë.
Toxicité aiguë - Inhalation	La méthode de calcul : Non classé. Faible toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	La méthode de calcul : Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) - 275 La méthode de calcul : Non classé. Non irritante.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La méthode de calcul : Non classé. Non irritante.
Données sur la sensibilisation de la peau	La méthode de calcul : Non classé. Non sensibilisant pour la peau.
Données sur la sensibilisation respiratoire	La méthode de calcul : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	La méthode de calcul : Non classé. Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Cancérogénicité	La méthode de calcul : Non classé. Aucune preuve d'action cancérigène.
Toxicité pour la reproduction	La méthode de calcul : Non classé. Pas de preuves d'effets de reproduction.
L'allaitement	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	La méthode de calcul : Non classé.
Danger par aspiration	La méthode de calcul : Non classé.

11.2 Informations sur les autres dangers

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Peu toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau. Le produit devrait être très mobile dans le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Rien de connu.

12.7 Autres effets néfastes

Pas connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable



Nobo Whiteboard Cleaners

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 05-04-2024
Date de révision: 05-04-2024

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport** Non applicable
- 14.4 Groupe d'emballage** Non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement** Non classé comme Polluant Marin.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Pas connu
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'omi** Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements Européens - Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation
Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation Non indiqué

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation Non indiqué

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux Propan-2-ol (67-63-0), 2-butoxyéthanol (111-76-2)

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP) Non indiqué

Règlement (UE) N° 2019/1021 du Parlement Européen et du Conseil concernant les polluants organiques persistants Non indiqué

Règlement (CE) no 1005/2009 du Parlement européen et du Conseil relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non indiqué

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement Européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Non indiqué

Règlements nationaux

Wassergefährdungsklasse (Allemagne) WGK 1 (légèrement dangereux pour l'eau)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 1-16

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger GHS02: SGH: Flamme
GHS07: SGH: Point d'exclamation

Classification des dangers Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable, Catégorie 2
Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4
Skin Irrit. 2 : Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Irrit. 2 : Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT un., Catégorie 3

Mention(s) de Danger H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.
H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronyme ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë
CAS : Chemical Abstracts Service
CLP : Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
CE : Communauté Européenne
VLLT : Valeurs limites d'exposition à long terme



Nobo Whiteboard Cleaners

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition: 05-04-2024
Date de révision: 05-04-2024

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique
REACH : Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
vPvB : très Persistant et très Bioaccumulable

Principales références bibliographiques et les sources de données utilisées pour élaborer la FDS Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Conseils en matière de formation Formation régulière à la sécurité, le cas échéant

Dégagements de responsabilité Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. Esselte SAS ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. Esselte SAS n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.